



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

## Programme pluriannuel de gestion des plantes exotiques envahissantes sur le bassin de la Serre amont

### PROGRAMME 2 -TRANCHE 1

#### Compte-rendu de la réunion de piquetage 25 Juin 2018

<b>Lieu :</b>	Mairie de Chaourse à 14h00			
<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>		
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	ATENA Paysages		
<b>Nom, Prénom :</b>	<b>Organisme :</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Excusé</b>
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat	✓		
LE ROUX Patrice	Vice-Président			✓
MODRIC Pierre		✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats	✓		
DUPONCHEL Romain	ATENA PAYSAGE			✓
LETURQUE Daniel	Commune de Tavaux et Pontséricourt	✓		
CHARPENTIER Michel	Commune de Chaourse	✓		
GOSSE Camille	CPIE des Pays de l'Aisne			✓
WATTERLOT Aymeric	Conservatoire Botanique National de Bailleul			✓
DELANGE Claire	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France			✓

Cette réunion concerne le piquetage des travaux de lutte contre les plantes invasives sur le Syndicat de la Serre amont (**tranche 1**), qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise ATENA Paysages.

## CONTEXTE :

- La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante présente en vallée de la Serre. Cette espèce engendre deux risques majeurs :
  - Un risque sanitaire. Au contact de la peau, la sève de la Berce provoque de graves brûlures pouvant aller jusqu'au 2<sup>nd</sup> degré.
  - Un risque écologique. Cette grande ombellifère rentre en concurrence directe avec les autres espèces locales. Son développement précoce et rapide lui permet d'étouffer le reste de la végétation et d'accroître sa surface de colonisation.
- Conscient des risques et alerté par le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le syndicat de rivière a lancé, en 2014, un premier programme de 4 ans (2014-2017) pour lutter contre cette plante.
- Dans l'optique de poursuivre cette action et limiter le pouvoir de dissémination de la plante le long des cours d'eau, le syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion a relancé un nouveau programme de 4 années.
- Les travaux sont réalisés sur une largeur de 6 mètres le long de la Serre des foyers sources (commune de Montcornet) jusqu'à la limite aval du syndicat (commune de Marle). Les communes concernées sont les suivantes : MONTCORNET, CHAOURSE, AGNICOURT-ET-SEHELLES, TAVAUX-ET-PONTSERICOURT, BOSMONT-SUR-SERRE, CILLY, LA-NEUVILLE-BOSMONT, MONTIGNY-SOUS-MARLE, SAINT-PIERREMONT et MARLE.

## PROTOCOLE :

- L'objectif principal de ces travaux est d'intervenir sur les individus avant la montée en graine des fleurs.
- Le protocole d'intervention reste le même que lors du précédent programme de travaux. Plusieurs passages seront réalisés, par l'entreprise, le long de la Serre pour permettre de gérer efficacement la plante, éviter les oublis et limiter les repousses.
- Le premier passage
  - Il s'effectuera à pied le long de la Serre, sur l'ensemble des communes concernées. Les Berces du Caucase seront traitées manuellement à l'aide d'une bêche. Les phases de tests et retours d'expériences permettent d'avancer que la section manuelle de la racine (10 cm sous le collet) reste le moyen d'intervention le plus efficace le long des cours d'eau (terrain accidenté).
  - Les ouvriers progresseront le long des cours d'eau et réaliseront la section de l'ensemble des pieds présents sur une largeur de 0 à 6 mètres. Les individus, en fleur ou à l'état végétatif, sont sectionnés et laissés sur place (processus de dégradation naturelle). Les gros sujets seront découpés en plusieurs tronçons pour limiter le développement d'une ombelle de substitution (nouvelle fleur).
- Le second passage
  - Il sera réalisé deux semaines après le premier et permettra de gérer, avec la même technique que le 1<sup>er</sup> passage, les individus oubliés et repoussés.
  - Dans le cas où, certains individus en fleur commenceraient à fructifier (développement de graines). Les ouvriers procéderont à une récolte des ombelles. Ces dernières seront coupées manuellement (à l'aide d'un sécateur) et mises en sac pour être incinérées sur une plateforme béton.

- Un troisième passage

- Réalisé en canoë, il permettra de vérifier en fin de chantier que toutes les Berces en bordure directe de la Serre ont été gérées.
- Le canoë permet également d'accéder sur des secteurs abruptes et difficiles d'accès pour les ouvriers depuis la berge.



SECTION DES BERCEs 10 CM SOUS LE COLLET



RECOLTE DES OMBELLES EN CAS DE MONTEE EN GRAINES

- Sécurité :

- Afin d'empêcher le contact avec la sève, les ouvriers porteront des vêtements couvrant (manches longues, gants, lunettes, ...). Un rappel des consignes de sécurité a été faite auprès du chef d'entreprise avant démarrage des travaux.
- Une vérification du respect de ces consignes sera réalisée par le maître d'œuvre dans le cadre d'opérations de contrôles et de suivis.



BERCE DU CAUCASE : EXEMPLE DE FoyERS PRESENTS EN BORDURE DE LA SERRE

## FINANCEMENT :

- Ce programme pluriannuel de travaux est possible grâce au soutien financier de l'Europe (FEDER) et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



## REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Ces travaux feront l'objet d'une réunion de chantier tous les 15 jours. Toutes les personnes qui souhaitent y participer seront les bienvenues.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - M. Romain DUPONCHEL – entreprise ATENA PAYSAGE ..... 03.23.24.15.00
  - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

## LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue le **Jeudi 19 Juillet 2018 à 13h30** au Pont de la Serre, commune de Chaourse.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Selig', with a horizontal line underneath.

